

## LA LETTRE DU BRÉSIL

### Forum franco-brésilien

Le 6<sup>ème</sup> forum franco-brésilien organisé le 5 juin dernier par MEDEF INTERNATIONAL était tout indiqué pour faire le point sur la dynamique bilatérale d'échanges et d'investissements quelques mois seulement après l'accession au pouvoir de Jair Bolsonaro.

Pendant les premiers mois, on l'a vu, l'enjeu pour le Brésil a été de se positionner sur l'échiquier international dans le contexte de relations tendues entre les Etats-Unis et la Chine. Mais, peu à peu, il semble qu'il y ait un espace plus évident pour l'Union Européenne et la France, en tout cas plus évident que ce que laissait apparaître les cent premiers jours. La presse se fait largement l'écho d'une évolution significative de la position brésilienne, dans une logique d'ouverture économique, dans le cadre des négociations entre l'Union Européenne et le Mercosul. Cette volonté de conclure un accord a été réitérée à l'occasion du récent déplacement du président brésilien en Argentine.

Alors que certains commentateurs continuent à insister sur les disparités d'approche au sein de l'équipe Bolsonaro, l'on retiendra que c'est un militaire, le ministre Dos Santos Cruz (quelques jours avant d'être destitué par le président brésilien), qui est venu à Paris porter le message de la réforme, de l'ouverture brésilienne, de ce que l'on appelle couramment au Brésil la « désétatisation ». Le ministre avait en effet sous sa responsabilité une structure, le PPI, qui est en charge de faciliter la conception et la mise en oeuvre de projets de privatisations ou de partenariats publics-privé au sein d'un environnement administratif, législatif et judiciaire exigeant. L'on retiendra de son intervention claire et déterminée l'attention particulière des autorités sur la sécurité juridique des contrats car, pour les grands projets, notamment d'infrastructures, il faut des partenaires publics et privés qui ont des visions de long terme. L'émergence d'une nouvelle génération d'élus locaux dans ce contexte est une bonne nouvelle.

Le forum a donné lieu à un éclairage sur le potentiel de plusieurs états pour illustrer que l'économie du Brésil ne se limite pas aux Etats de Sao Paulo et de Rio de Janeiro. Cette démarche illustre que dans ce vaste pays aux multiples facettes avec d'ailleurs de nombreux acteurs impliqués dans la mise en oeuvre d'un développement durable il y a beaucoup d'espace pour bâtir avec un esprit d'innovation de nouveaux partenariats entre la France et le Brésil.

C'est une bonne nouvelle pour les entreprises françaises, déjà implantées au Brésil ou en devenir sur cet espace

Contact : [olivier.remond@dgtrésor.gouv.fr](mailto:olivier.remond@dgtrésor.gouv.fr)

### La productivité du travail au Brésil est en baisse, en raison de la hausse du travail informel et de distorsions structurelles inhérentes à son économie

D'après une étude de la Fondation Getulio Vargas, la **productivité du travail est en baisse de 1,1% au T1 2019 par rapport au T1 2018**. Sur un plus long-terme, l'OCDE a pointé que ce **ratio quantité produite / quantité de travail utilisée stagne depuis 2010**, alors que dans le même temps, la productivité du travail de la Chine a augmenté de plus de 60%, celle de l'Inde de plus de 40% et celle du Mexique de 8%.

Sur les derniers trimestres, le ralentissement de la productivité s'est expliqué en grande partie par la **hausse de l'informalité du travail** (la production informelle et le travail informel estimés sont inclus dans le calcul de la productivité). En effet, les emplois informels étant moins productifs que les emplois formels, car ils se concentrent dans des petites structures, qui disposent d'un capital physique faible, avec peu de technologie. De plus, de nombreuses entreprises individuelles se sont créées pendant la crise, dans un mécanisme de survie suite à la perte d'un emploi (le nombre de vendeurs de rue a par exemple fortement augmenté).

En plus de ces causes conjoncturelles, **les distorsions structurelles du Brésil empêchent la productivité de repartir à la hausse**. En effet, le système éducatif est souvent pointé comme étant défaillant et profondément inégalitaire (63<sup>ème</sup> sur 70 pays au classement PISA 2016 de l'OCDE), ce qui empêche une progression du capital humain au Brésil. De plus, la surcharge de réglementations et l'excès bureaucratique brident la productivité. Par exemple, d'après la Banque Mondiale, le Brésil est le pays où le temps passé par les entreprises à payer les impôts est le plus au monde (8 fois supérieur à la moyenne mondiale). Enfin, la faiblesse de l'investissement (seulement 15,5% du PIB) freine la modernisation de l'outil productif et réduit ainsi la productivité.

Contact : [julio.ramos-tallada@dgtrésor.gouv.fr](mailto:julio.ramos-tallada@dgtrésor.gouv.fr) ; [vincent.guiet@dgtrésor.gouv.fr](mailto:vincent.guiet@dgtrésor.gouv.fr)

<i>Activité</i>
Croissance du PIB
T1 2019
-0,2% t.t
<i>Prix</i>
Inflation
IPCA (glissement annuel)
+4,66%
<i>Emploi</i>
Taux de chômage
12,5%
<i>Taux de change</i>
BRL/EUR
Cours au 27/06 :
4,34
Variation mensuelle : 0,0%
<i>Projections</i>
Croissance du PIB
2019 (survey BCB)
+0,9% (contre +1,1% le mois dernier)

## Le Brésil adopte le système d'enregistrement international des marques<sup>1</sup> administré par l'OMPI et devient le 3e pays d'Amérique latine à offrir ce système après la Colombie (2012) et le Mexique (2013)

Le Sénat a approuvé, mercredi 22 mai 2019, le projet de décret n° 98/2019, qui autorise l'adhésion du Brésil au Protocole de Madrid. L'Institut brésilien de la propriété industrielle proposera ce nouveau service à partir du mois d'octobre 2019. Une consultation publique a été lancée sur le site de l'INPI<sup>2</sup>, le 28 mai 2019, afin de recueillir les contributions concernant les futures modifications qui seront apportées au système des marques actuellement en vigueur au Brésil et notamment :

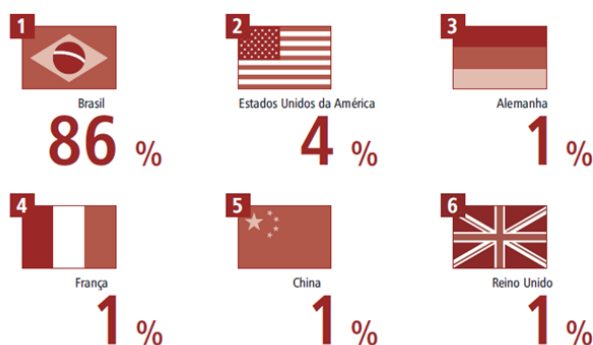
- la possibilité de solliciter une marque pour plusieurs classes de produits et/ou services ;
- la possibilité d'enregistrer une marque en Co-titularité ;
- la possibilité d'étendre la protection d'une marque à d'autres pays via le système du protocole de Madrid.

Ce travail de longue haleine, en partie mené par Luiz Otavio Pimentel, Président de l'INPI de septembre 2015 à janvier 2019, a permis de réduire le délai d'enregistrement d'une marque qui était de 4 ans en 2015 à 12 mois en fin 2018. Selon les règles du protocole de Madrid, l'examen de la demande doit être effectué dans un délai de dix-huit mois à compter de la demande de la marque. Selon les derniers chiffres publiés par l'INPI brésilien au mois d'avril 2019, ce dernier serait désormais en mesure d'examiner les demandes de marque en 9 mois, soit moins de la moitié du temps qu'en décembre 2017.

Créé en 1989 et en vigueur depuis 1996, le protocole de Madrid est administré par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), et vise à faciliter l'enregistrement des marques dans 120 pays, qui représentent aujourd'hui plus de 80% du commerce international. Le système de Madrid offre une solution pratique et économique pour l'enregistrement et la gestion des marques dans le monde entier via un seul système centralisé.

L'entrée du Brésil dans le protocole de Madrid devrait offrir de nombreuses opportunités aux entreprises françaises qui se trouvent déjà dans le top 5 des principaux déposants de marques au Brésil en 2018.

Origem dos Depositantes de Marcas no Brasil - Ranking



Source : rapport annuel 2018 INPI Brésil

Contact : [amandine.montredon@dgtrésor.gouv.fr](mailto:amandine.montredon@dgtrésor.gouv.fr)

1) Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques  
2) <http://www.inpi.gov.br/menu-servicos/marcas/consulta-publica>

## Menacé de faillite, le groupe brésilien Odebrecht a demandé une procédure de sauvegarde

Le groupe brésilien Odebrecht a demandé, le 17 juin dernier, au Tribunal des Faillites de Sao Paulo, sa mise en procédure de sauvegarde afin d'éviter la faillite. Il a en effet déclaré un volume total de dettes de 98,5 Mds BRL (plus de 18 Mds EUR), dont 51 Mds BRL susceptibles d'être restructurées. Il s'agit de la plus importante procédure du genre jamais traitée au Brésil, devant celle qui avait affecté l'entreprise de téléphonie Oi en 2016 (64 Mds BRL). La procédure concerne 21 des filiales du groupe ; en sont exclues toutefois des filiales jugées « stratégiques pour sa survie » par le groupe, notamment la filiale de pétrochimie Braskem et l'entreprise de construction OEC (*Odebrecht Engenharia y Construção*).

Le groupe, initialement spécialisé dans le BTP, s'est diversifié au fil des années et est présent dans l'essentiel des secteurs clés de l'économie brésilienne (logistique, transport, pétrochimie, défense, énergie etc). Les principaux créanciers du géant brésilien sont les six plus grandes banques brésiliennes, et notamment 3 banques publiques (Banco Nacional de Desenvolvimento, Banco do Brasil et Caixa Economica Federal).

Cette procédure intervient peu après une série de déconvenues pour le groupe :

- L'échec des discussions avec ses principaux créanciers pour une solution extrajudiciaire négociée, malgré les tentatives d'intermédiation de la Banque BRADESCO ces derniers jours (échec qui a conduit la banque publique Caixa Economica Fédéral a lancé une procédure de recouvrement pour plusieurs dettes contractées par le groupe auprès d'elle) ;
- L'arrêt des négociations pour la vente de BRASKEM, sa filiale la plus lucrative (CA de 20 Mds BRL), à l'entreprise néerlandaise LYONDELLBASELL ;
- La mise en recouvrement judiciaire de sa filiale agroindustrielle ATVOS (2ème producteur d'éthanol au Brésil) à la suite du blocage de ses comptes par la justice, à la demande de LONE STAR, un fonds de pension texan.

Contact : [anne.bernard@dgtrésor.gouv.fr](mailto:anne.bernard@dgtrésor.gouv.fr) ; [michel.bianchi@dgtrésor.gouv.fr](mailto:michel.bianchi@dgtrésor.gouv.fr)

## Actualité des entreprises françaises au Brésil

**Saint-Gobain** mise sur les start-up au Brésil pour gagner en productivité et innovation. Plus d'une centaine de start-up ont aujourd'hui le statut de fournisseur de l'industriel français dans le plus grand marché latino-américain et lui permettent de gagner 30 % en productivité. Saint-Gobain a été d'ailleurs la première entreprise française à participer au Cubo, l'accélérateur qui rassemble de nombreuses start-up à São Paulo. *Les Echos – 05/06/2019*

La Cour suprême fédérale du Brésil a jugé que les privatisations d'entreprises publiques ne nécessitent pas un feu vert du Parlement permettant ainsi à Petrobras de finaliser la vente sa filiale TAG et de son réseau de gazoducs à **Engie** et à son partenaire canadien, vente annoncée en avril dernier pour 8,6 Mds USD ( $\approx$  7,5 Mds EUR). *Boursier/Reuters – 07/06/2019*

Après analyses, l'entreprise **ADP** aurait renoncé à faire une offre pour l'acquisition de l'aéroport de Viracopos. L'entreprise argentine Inframérica, le fond d'investissement d'Abu Dhabi Mubadala, Starboard Partners ainsi que le consortium formé par Zurich et IG4 resteraient intéressés. *Valor – 11/06/2019*

**Total** lance la deuxième phase du projet Mero (bloc de Libra), dans la zone du pré-sel brésilien, à 180 kilomètres des cotes de Rio de Janeiro, avec une capacité de traitement liquide de 180 000 barils par jour et démarrage est prévu d'ici à 2022. Selon l'entreprise, le lancement de Mero 2 marque une nouvelle étape dans ce projet à grande échelle qui vise à développer les gigantesques ressources pétrolières du champ de Mero, estimées entre 3 et 4 milliards de barils et aux coûts techniques inférieurs à 20 dollars par baril et à point mort bas. Une fois le plein potentiel du champ développé, la production devrait atteindre plus de 600 000 barils par jour. *BFM Bourse – 11/06/2019*

**Casino** a trouvé un acquéreur pour sa branche non-alimentaire au Brésil. Pao de Acucar, la filiale brésilienne de Casino, a conclu un accord pour vendre 36 % du capital de Via Varejo, pour un montant d'environ 500 M EUR. L'acheteur, la famille Klein, détient déjà une participation de 25 % dans la société qu'elle a, par ailleurs, fondée. *Les Echos – 12/06/2019*

Déjà très impliquée dans l'intégration de solutions durables à son activité, l'entreprise **L'Oreal** signe un accord avec Engie pour acheter 100% de l'énergie produite par le champ éolien Trairi située dans le nord-est du Brésil et éviter ainsi l'émission de 7 000 tonnes de CO2 dans l'atmosphère, soit l'équivalent de 43 000 arbres plantés *Communiqué de l'entreprise—17/06/2019*

Après une nouvelle levée de fonds de 150 M USD, **Loggi**, spécialiste brésilien de la logistique (fondé par un français), atteint une valorisation supérieure à 1 Md USD et devient la 9<sup>ème</sup> « licorne » brésilienne (avec PagSeguro, Stone, Nubank, Ascenty, Arco Educação, Gympass, 99 e iFood). Outre SoftBank, la start-up compte parmi ses investisseurs Microsoft, Google, IFC Venture Capital Group, etc. *Valor – 06/06/2019 Les Echos 21/06/2019*

**CMA CGM** cherche à renforcer sa position au Brésil, en particulier via la mise en place de terminaux, à Santos et sur la côte Nord du pays. L'entreprise a transporté 550.000 conteneurs (20 pieds équivalent) au Brésil l'an dernier, dont un tiers à partir de Santos. *Les Echos – 22/06/2019*

Contact : [anne.bernard@dgtrésor.gouv.fr](mailto:anne.bernard@dgtrésor.gouv.fr) ; [larissa.colovatti@dgtrésor.gouv.fr](mailto:larissa.colovatti@dgtrésor.gouv.fr)

*Service Economique Régional du Brésil*

Site internet : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/BR>

Suivez nous sur twitter : @BresilEco

*Clause de non-responsabilité - Le Service Economique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication*